



# MAIRIE DE SAINT-LAURENT-LA-GÂTINE

## L'AUMÔNE - SAINT-LAURENT-BOISSY

---

1 Place de Saint-Pôl  
28210 SAINT-LAURENT-LA-GÂTINE  
02 37 38 23 43  
sllg@wanadoo.fr

**Monsieur le Directeur**

À Saint-Laurent-La-Gâtine, le 12 juillet 2019

**Objet : Réalisation de travaux de voirie sur la Commune de SAINT LAURENT LA GATINE : Travaux de voirie – Pose de bordures et caniveaux – rue de la Croix de Fer et rue de la Madeleine**

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la consultation visée en objet, je vous informe qu'il a été décidé de consulter votre Société.

En conséquence, vous trouverez ci-joint le dossier de consultation composé de :

- La présente lettre de consultation
- Un contrat (valant acte d'engagement, C.C.A.P. et C.C.T.P.) ;
- Un descriptif des travaux à réaliser établie au travers du programme;
- Un bordereau de prix unitaires ;
- Un détail estimatif par chantier.

Votre réponse, rédigée en français, devra me parvenir, par tout moyen permettant de lui donner une date certaine de réception, **pour le vendredi 2 août 2019 jusqu'à 16h30** (délai de rigueur) à l'adresse suivante :

Mairie de SAINT LAURENT LA GÂTINE  
1 Place de Saint-Pôl  
28210 SAINT-LAURENT-LA-GATINE

Ce pli devra contenir les documents suivants dûment complétés et signés :

- Les imprimés DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) dans laquelle doivent figurer a minima : les moyens humains et matériels, le chiffre d'affaire des trois derniers exercices et les références) ;
- Le contrat (valant acte d'engagement, C.C.A.P. et C.C.T.P.) ;
- Le bordereau de prix unitaires ;
- Le détail estimatif,
- Le mémoire technique répondant au programme signé ,
- L'attestation responsabilité civile valide,
- Les certificats et attestations des articles 51 du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics,
- Les certificats et attestations des articles 52 du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics,
- Les pièces mentionnées à l'article D.8222-5 du code du travail,
- les certificats relatifs aux impôts et taxes accompagnés des certificats relatifs aux cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) et, le cas échéant de

l'attestation de versement à la caisse des congés payés. Ces attestations devront être valables pour 2019.

Je tiens également à vous faire part des conditions administratives suivantes :

- En application de l'article 45-III du décret 2016-360, si le candidat se présente sous forme de groupement, quelle qu'en soit la forme, le mandataire sera solidaire de l'ensemble des membres.
- Des modifications de détail pourront être apportées au dossier jusque 4 jours avant la date limite de remise des offres. Les éventuelles questions devront me parvenir, aux coordonnées figurant en en-tête du présent courrier, au moins 7 jours avant la limite de remise des offres, une réponse étant alors apportée à tous les candidats au moins 4 jours avant cette date.
- En cas de pli incomplet, il sera possible de demander à tous les candidats dont certains documents et/ou informations sont absents de compléter celui-ci.
- Les candidatures seront jugées au vu des garanties et capacités techniques, professionnelles et financières.
- En cas d'erreur de calcul, les montants du bordereau des prix unitaires prévaudront sur tout autre montant
- Le représentant du pouvoir adjudicateur (ou son délégué) pourra attribuer directement le marché au candidat répondant le mieux aux critères énoncés ci-dessous. Toutefois, s'il estime nécessaire, il se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes en application des critères énoncés ci-dessous. Les candidats ayant présenté une offre anormalement basse ne pourront participer à ces éventuelles négociations. Ces négociations éventuelles se dérouleront dans des conditions respectueuses du principe d'égalité de traitement des candidats.
- Les critères d'attribution :
  - o **Qualité : 40 %** (au vu du mémoire technique)
    - 10 points références chantier similaire
    - 10 points capacités moyens humains et matériels (nombre d'employés/qualifications-métiers-références/matériel d'études et logiciel)
    - 20 points Méthodologique mettant en valeur :
      - l'appropriation du programme
      - la visite sur site et la compréhension des enjeux du projet
      - la proposition de phasage en adéquation avec l'usage local de la voie
  - o **Prix : 60 %** selon la formule suivante :
    - Offre la moins disante / offre à comparer x 60

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

LE MAIRE DE SAINT-LAURENT-LA-GÂTINE

Patrick LENFANT